

Beaumont 1/02/07

Madame Josie Pirmaceu.

241

P NP

DM692

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Madame,

Permettez moi de prendre
de votre temps si précieux. C'est
pour vous faire part d'une expé-
rience vécue par moi même
et qui m'inquiète au plus haut
point. Un dimanche après-midi,
je suis allée marcher au bord
des fleuve sous les tours de
l'hydro à haute tension qui
traverse à l'île d'Orléans. Je
me suis permise de monter
sur la partie la plus haute
du terrain, et j'avait plus et
j'étais en sandale. J'ai
eu une vue magnifique
du pont de Québec à Montmagny.
Tout s'est gâté au moment
du retour, quand l'on est passé
sous les tours de l'hydro (quel
bourdonnement) le contact de l'herbe

humide avec mes pieds a fait
que j'avais comme mille
aiguilles qui me piquaient.
(ce qui surprend beaucoup) A pris
en avoir parler à un maître
électricien, il m'a expliqué
que je servais de "ground", car
s'est fil à très haute tension
laissent échapper un peu d'élec-
tricité, qui il y a toujours des
pertes. Ma très grande crainte
est qu'avec l'implantation du
projet Rabeska, si il y avait
un nuage de gaz (gros ou petit)
invisible et incolore qui se
déplacerait sous les fils, (comme moi) est-ce qu'il
pourrait y avoir une inter-
action entre la charge élec-
trique présente et le nuage de
gaz.

Autre chose, considérant
que l'autoroute 20 est située
à environ 400 mètres du site
mitanien faisant parti de la
zone d'exclusion et qu'il
y circule 33,000 véhicules
par jour, nous ne pouvons
oublier la possibilité d'une

collision, d'un tuyau d'échappement, morceau de tôle ou autre qui traînent sur l'asphalte et occasionne des étincelles qui à elles seules causeraient des torts irréparables.

Messieurs, dames, quelle valeur allouons nous à l'être humain pour mettre en péril, notre qualité de vie en échange d'une poignée d'argent et la satisfaction des Américains qui n'attendent qu'après ça.

Je vous ai permis de comprendre mes craintes qui sont très bien fondées, je crois.

Bien à vous.

Jacqueline Lacasse

On demeure à 1 m. 2 du site